

Mettre en place une démarche éthique dans sa pratique professionnelle

Code produit : DDE V1

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Appréhender les différentes connaissances sur le concept d'éthique et les grands principes qui s'y rattachent.
- Identifier les actions de soins et ou d'accompagnement au quotidien, pouvant faciliter le respect de la dignité, de l'intimité et du droit à l'information du patient
- Repérer et adapter son positionnement professionnel
- Mieux cerner les enjeux pour s'engager dans une réflexion éthique.

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Médecins, cadres de santé, Kinésithérapeutes, Sages-femmes, IDE, IADE, IBODE, Aides-Soignants, puéricultrices, auxiliaires de puéricultrice, pharmaciens d'officine, diététiciens, ergothérapeutes, ...

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : 2 jours

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques :

Pédagogie active avec alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Confrontation des expériences des participants
- Examen de cas concrets et exercices pratiques, quizz, jeux, Accompagnement par la formatrice des améliorations de pratiques.
- Analyse de cas : pratiques réflexives à partir de situations réelles avec suivi d'indicateurs.
- Remise d'un support pédagogique à chaque stagiaire.

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation

Profil de l'intervenant : Avocat spécialisé en droit sanitaire et social

PROGRAMME

❖ **Étape 1 : Acquisition de compétences/éléments de connaissances fondamentales**

• **Qu'est-ce que l'Éthique ?**

- Définition, principes fondateurs, aspect, rôle et objectifs de l'Éthique :
- Articulation des concepts d'Éthique, droit, déontologie professionnelle des métiers ou des établissements.

• **Éthique et Droit de la Santé : Les choix Éthiques devenus règles de droit :**

- Le respect de la dignité du patient : Dire et taire
- Ce qu'il faut dire :
 - L'obligation d'Informer le patient
 - Le recueil du consentement libre et éclairé
 - L'efficacité des traitements, le choix du patient et ses limites :
 - Traitements, refus de l'acharnement thérapeutique et de l'euthanasie
 - Soins palliatifs, traitement de la douleur, accompagnement.
 - Les révélations en cas de maltraitements : conditions et méthodes
- Ce qu'il faut taire :
 - Le Secret professionnel, contenu, et dérogations
 - Le contenu, l'accès et la conservation du dossier
 - Le respect de la vie privée du patient
 - Gérer les relations avec les tiers à la lumière :
 - Secret professionnel et information, prise en charge par l'équipe, professionnels extérieurs, personne de confiance, diagnostic fatal, confidences, conflits familiaux...

❖ **Étape 2 : Analyse de pratique professionnelle**

A partir de la méthode HAS: revue de dossiers, analyse de cas et suivi d'indicateurs.

Etat des lieux et axes d'amélioration des pratiques quotidiennes en matière de droit des patients, à la lumière des obligations légales.

- Le respect de la dignité, principe directeur de la Loi et son impact sur nos pratiques quant à l'intimité, la qualité des soins et l'accompagnement du patient et de sa famille
- Définition de la maltraitance : Maltraitance active et maltraitance passive – Maltraitements physiques, psychologiques, sexuelles, institutionnelles, financières...
- De la maltraitance, concept pénal, à la « bienveillance ». Oser entreprendre une éthique quotidienne du soin et de la relation patient-équipe-établissement.
- Positionnement professionnel et analyse de ses attitudes personnelle et d'équipe
- Réflexion sur sa mise en œuvre dans l'accompagnement au quotidien (soins d'hygiène, repas...), l'organisation des soins, et la prise en charge individuelle de la personne

Choix d'une situation personnelle à améliorer, à partir des outils présentés.

- Chaque participant devra rédiger et transmettre une présentation d'analyse écrite d'une situation professionnelle à travailler spécifiquement et à évaluer avec intervenant

Echanges avec le formateur sur chaque cas, évaluation des pratiques professionnelles et analyse des écarts entre les apports de connaissances donnés en amont et la pratique observée à ce jour.

Identification d'axes d'amélioration individuels et d'indicateurs de suivi.

Bilan de la formation.

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.

- Etude de la jurisprudence permettant à chacun d'identifier les situations à risque dans sa pratique professionnelle afin de prévenir le risque.